

CR du Conseil de laboratoire du 19 novembre 2020

		Titulaires	Suppléants
MEMBRES DE DROIT	Directeur du Labo Directeurs adjoints	Michaël POUZENC	
MEMBRES NOMMÉS	Responsables d'équipe Responsable administrative	François SICOT (CERS) Corinne SIINO (CIEU) Mohamed GAFSI (DynRur) Marie KNIBIEHLER	
MEMBRES ELUS	Collège	sous-collège <i>Enseignants-chercheurs</i>	Mariette SIBERTIN-BLANC Marie-Pierre BÈS Jérôme COURDURIÈS
	Ch./ Ens.ch.	sous-collège <i>Chercheurs</i>	Bertrand JOUVE
		sous-collège <i>Doctorants</i>	Lora LABARÈRE
	Collège IT	<i>Ingénieurs et techniciens</i>	Delphine BURNIER-GRANJOUX Najla TOUATI
INVITÉ.ES	Patricia PANEGOS (axes transversaux LISST), Audrey PARRON		

Membres présents : 13 membres du Conseil, 2 invitées

1. Confinement – saison 2 et actualités du labo

Point de situation « confinement 2 »

Comme pendant le confinement saison 1, nous avons été informés que des collègues ont été affectés par la COVID, heureusement sans gravité. Pour ce qui est des conditions de travail : sitôt reçues les consignes, une procédure a été mise en place pour permettre aux membres du LISST d'accéder à leurs bureaux dès le début du confinement, dès lors qu'ils avaient des soucis pour travailler depuis chez eux. La procédure a été reprise ensuite par d'autres labos. Depuis lors, nous n'avons pas eu écho de membre du LISST en situation difficile pour travailler depuis son domicile ou depuis son bureau. Le « message du jour » a été réactivé.

Il manquerait à maintenir les échanges informels que nous avons au sein du labo en temps normal, ainsi qu'une vie scientifique de l'UMR, par exemple sous la forme d'un séminaire transversal sur le confinement ou le COVID.

LPR

La Loi de Programmation de la Recherche est en cours d'adoption, ce qui crée une situation tendue. Différents Directeurs d'Unité (DU) proposent de soumettre un ensemble de questions sur le sujet à la réunion des DU de l'InSHS. Force est de constater que les motions de l'hiver dernier n'ont pas eu

d'effet. Dans ces conditions, la section 24 du CNU arrête ses activités jusqu'à nouvel ordre. Quelle que soit l'évolution de la situation, le besoin d'échanger sur le sujet est clairement ressenti. Une AG sera organisée prochainement, si possible en inter-labos comme l'hiver dernier.

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Ce document inventorie les risques professionnels au sein du laboratoire. Initié par Benoît Tudoux, il va être approfondi par Boujemâa Aït Kalati, qui achève sa formation CNRS d'assistant de prévention. Il aura l'accès à l'outil pour établir et corriger le DUERP, ou par exemple y ajouter les risques liés aux situations sanitaires particulières.

Tutelles du LISST

Depuis le printemps dernier, le Directeur d'Unité (DU) est sollicité de manière épisodique sur les tutelles du laboratoire. La proposition qui se dessine, au niveau du Service Partenariats du CNRS, est que le CNRS et l'UT2J soient tutelles principales du LISST à compter de 2021 tandis que l'EHESS et l'ENSFEA en deviendraient tutelles secondaires. Après plusieurs demandes, nous avons reçu début novembre une note précisant la différence entre tutelle principale (qui est concernée par l'ensemble du labo et qui soumet à ses instances la nomination du DU) et tutelle secondaire (qui est davantage concernée par une équipe en particulier au sein du labo et ne se prononce pas sur la nomination du DU). Telle qu'elle est rédigée, la note paraît adaptée à de gros labos de sciences et technologies mais pas vraiment à un labo comme le LISST.

Le passage de l'EHESS et de l'ENSFEA en tutelles secondaires ne présente aucun avantage pour le LISST et risque au contraire de susciter des tensions. Ces inquiétudes ont été transmises de manière argumentée aux différentes tutelles, à présent la discussion leur appartient. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de changement en vue pour le fonctionnement du laboratoire au quotidien.

Élections au CA de l'Université Fédérale Toulouse – Midi-Pyrénées

Une cinquantaine de directeurs de laboratoires, dont le LISST, sont signataires d'une lettre commune appelant les candidats à développer une Université inclusive et ambitieuse.

Utilisation des crédits du LISST

Avec la crise sanitaire, les crédits ont été utilisés de manière différente, beaucoup moins pour les missions, nettement plus pour le matériel informatique. Tous les crédits disponibles côté CNRS ont été utilisés. Côté UT2J, environ 50 000 € étaient encore disponibles début novembre. Sur la base d'un chiffrage établi avec les responsables d'équipes avant et après l'été, l'UT2J nous remettra à disposition 34 000 € en 2021, correspondant à des activités programmées en 2020 et reportées à l'année suivante (soutenances de thèse, aides à la mobilité, école thématique...). Il reste donc environ 15 000 € qui devraient être utilisés par les commandes en cours.

2. Mission Handicap

Audrey Parron présente sa mission de correspondante du réseau Handicap mis en place au CNRS. Il s'agit d'améliorer l'accompagnement des agents en situation de handicap dans les laboratoires, notamment concernant leurs droits, leurs difficultés personnelles ou professionnelles. Audrey n'a pas la légitimité pour évaluer une situation, sa mission est de guider, d'orienter vers les bons interlocuteurs/interlocutrices. Le réseau est CNRS mais elle peut aussi se tourner vers les services des autres tutelles du laboratoire si besoin. Le document présenté par Audrey est diffusé à Lisst-tous ; d'autres informations seront diffusées régulièrement par courriel.

3. Mission Egalité professionnelle

Najla Touati présente sa mission de correspondante du réseau Egalité professionnelle instauré au CNRS. Elle a un rôle de conseil et de relais avec les services des différentes tutelles du laboratoire. Elle doit également favoriser la visibilité égalitaire homme-femme dans le labo. Un plan d'action est à mettre en place dans chaque laboratoire ; il s'agit de diffuser l'information, mener des actions de sensibilisation, animer la réflexion :

- Au LISST, il serait intéressant de mettre en place une cellule paritaire « Egalité professionnelle » (1 femme et 2 hommes en plus de la correspondante, dans l'idée d'une cellule à 4 personnes).
- La mission Egalité professionnelle doit être inscrite dans le Règlement intérieur (c'est déjà le cas au LISST).
- Des outils de communication sont à développer : mail générique, panneau d'affichage, mail mensuel, rubrique intranet (c'est déjà le cas au LISST).
- Il serait intéressant d'établir un état des lieux de l'égalité au LISST, par exemple avec un recensement des projets scientifiques intégrant des femmes.

Pour mettre en place le Comité Egalité professionnelle du LISST, l'appel à volontaires se fera à la prochaine AG.

4. Mise en place de référents « durabilité » au CNRS

Le CNRS demande la mise en place d'un référent durabilité dans chaque UMR. Le COVEIL du LISST souhaite continuer à fonctionner collectivement, c'est donc un référent collectif « COVEIL », avec une adresse électronique générique qui sera proposé.

5. Demandes de moyens aux établissements impliqués dans le LISST

Comme chaque début septembre, la direction du labo a transmis sa demande de moyens au CNRS (crédits et postes) et sa demande de postes à l'UT2J. La demande de crédits est la même que l'année précédente. Les demandes de postes de chercheurs également :

- Chargé de recherche spécialiste des approches territoriales des masses de données,
- Chargé de recherche sur contrat handicap, spécialiste du thème Mobilités, migrations, réseaux (un candidat avec ce profil demande son intégration au LISST)

Les demandes de postes ITA correspondent aux demandes de remplacement des deux collègues partis en mutation (Marie-Ange Parisot et Benoît Tudoux) :

- Depuis septembre 2019, pas de solution proposée par le CNRS pour remplacer Marie-Ange Parisot. Nous demandons un renfort du côté de l'UT2J, au moins sous la forme d'un temps partagé avec un autre labo.
- Pour le remplacement de Benoît Tudoux : l'appel à une mutation interne au CNRS (NOEMI) a été infructueux début 2020. A partir de l'automne a été mis en place un CDD de 6 mois financé à 50 % par la Délégation régionale du CNRS et à 50 % sur ressources propres du LISST ; l'InSHS est appelé à prendre le relais du LISST et de la DR14 en attendant l'ouverture d'un concours externe qui permettra de retrouver un.e titulaire sur ce poste.

La mise en place d'un autre CDD (poste de technicien.ne de gestion) va être demandée pour renforcer l'équipe administrative du laboratoire, le temps du congé maternité de Marie Knibiehler, de fin février à fin juin. Si l'InSHS ne peut pas s'engager sur 2 CDD, nous demanderons à nouveau un cofinancement à 50 % par la Délégation régionale du CNRS et à 50 % sur ressources propres du LISST. Delphine Burnier-

Granjoux, qui connaît bien le laboratoire, prendra le relais de Marie Knibiehler durant son congé maternité.

Ce point « demande de moyens » est aussi l'occasion de rappeler qu'il reste des incertitudes sur l'utilisation des crédits en cette fin d'année... incertitudes nettement moindres que l'an dernier, grâce à davantage d'anticipation dès le début de l'été.

6. Possibilité 2020-21 d'un stage au LISST

Nous avons identifié l'an dernier une petite marge de manœuvre en termes de ressources propres, qui donne la possibilité de recruter un stagiaire au LISST. L'an dernier, il s'est agi d'un stage sur l'impact environnemental de nos pratiques de recherche, dont les résultats ont été appréciés. Cette année, il pourrait s'agir de conforter le travail de terrain proposé par l'axe "Mondialisations, mobilités, circulations". D'autres axes transversaux du LISST ont manifesté leur intérêt pour cette possibilité, plutôt pour les années qui viennent. A suivre...

Les points 7 (Partenariat avec des structures qui valorisent des recherches menées au LISST) et 8 (Recommandations Hcéres) sont reportés à un Conseil ultérieur.